


CLUB DE L'ETOILE
CLUB DE PLAGE-ESPLANADE DE NAUZAN-VAUX SUR MER

Fiche d'inscription pour les stages de natation/Perfectionnement/Lifeguard

<p>Stage Lifeguard</p> <p>Prix :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 180 euros les 10 séances • 95 euros les 5 séances • 20 euros à la séance <p>Réservation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De 12h à 13h30 - Du lundi au vendredi (<i>sous réserve de place disponible et d'un nombre d'enfant minimum</i>) - Séance de 1h30 	<p>Acompte</p> <p>10 séances : 80 € 5 séances : 35 €</p> <p style="font-size: small; text-align: left;"><i>Réservation validée dès la réception de la fiche d'inscription et l'acompte</i></p>	<p>Stage Natation et perfectionnement</p> <p>Prix :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 180 euros les 10 séances • 95 euros les 5 séances • 20 euros à la séance <p>Stage de natation</p> <p>Réservation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cours de 9h30 à 12h et 15h à 18h - Séance de 30 minutes <p>Stage de perfectionnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - De 14h à 14h45 - Séance de 45 minutes
<p>Ajoutez 1 ou des jours supplémentaires en fin de stage : 20 euros par jour</p>		

Mme/Mr NOM : Prénom :
 Adresse : Code Postal :
 Ville : Téléphone portable :
 Représentant légal :Téléphone en cas d'urgence :

Souhaite inscrire mon/mes enfant(s) au(x) stage(s) de : natation perfectionnement lifeguard

Prénom	Nom	Age / diplôme	Date et horaire du stage	Prix du stage	Acompte
Total :					
Reste à payer :					

Je certifie l'exactitude des informations mentionnées. Je m'engage à régler le reste à payer au plus tard le matin du premier jour de stage, entre 9h30 et 10h00, en espèces ou en chèque. **Le chèque d'acompte est à joindre à ce document et à envoyer par courrier** à l'adresse suivante : SARL PENGAL – 11 rue de Rétaud – 17100 Saintes. Chèque libellé à l'ordre de : SARL PENGAL- Club de l'étoile. (possibilité d'envoi par mail et acompte par virement)

Nos stages se déroulent sous la responsabilité d'un moniteur diplômé qui encadre 12 enfants maximum. Les moniteurs et le club de l'étoile ne sont pas responsables des enfants mineurs confiés par leurs parents, en dehors des heures précisées de début et de fin de stage. Le montant des stages est forfaitaire : les arrivées tardives, les départs prématurés ou les prestations non utilisées ne donnent lieu à aucun remboursement. Lorsque les conditions climatiques le nécessitent, le club de l'étoile se réserve le droit de modifier les horaires des activités, de les changer, de les reporter ou de les annuler. *Toute demande de remboursement sera étudiée au cas par cas.*

Nom, prénom, date et signature :